



REXEL lance son introduction en bourse

- **Fourchette indicative du prix de l'offre: entre 16,35 euros et 19,00 euros par action.**
- **Taille initiale de l'offre : environ 1.015 millions d'euros dont :**
 - **1 milliard d'euros par augmentation de capital**
 - **environ 15 millions d'euros par cession d'actions (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix)**
- **Faculté d'extension portant sur un maximum de 9.314.349 actions éventuellement cédées**
- **Option de sur-allocation portant sur un maximum de 10.711.502 actions éventuellement cédées**
- **Offre concomitante réservée aux salariés portant sur un maximum de 8.913.739 actions nouvelles.**
- **Fixation du prix de l'offre et du prix de l'offre réservée aux salariés prévue le 4 avril 2007.**

Paris, le 21 mars 2007. Rexel, le numéro 1 mondial de la distribution de matériel électrique, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission de ses actions sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa n°07-093 en date du 20 mars 2007 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions Rexel, composé d'un document de base enregistré le 21 février 2007 sous le numéro I. 07-011 et d'une note d'opération (qui inclut le résumé du prospectus).

Commentant le lancement de l'introduction en bourse, Jean-Charles Pauze, Président du Directoire de Rexel, a déclaré : *« Le retour en bourse représente une étape importante pour le développement de Rexel. Grâce au soutien de nos actionnaires, nous avons renforcé notre leadership mondial dans la distribution de matériel électrique, avec une présence forte sur les principales zones géographiques, une répartition équilibrée de marchés finaux et une large gamme de produits et de services. Nous avons tous les atouts pour poursuivre notre croissance rentable sur un marché mondial à fort potentiel en mettant en œuvre notre stratégie de croissance organique forte, de discipline opérationnelle et d'acquisitions ciblées. »*

Structure de l'offre

L'offre sera constituée d'actions nouvelles et d'actions existantes et comprendra :

- Une offre globale (« l'Offre ») comportant :
 - une offre au public en France, sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (« l'Offre à Prix Ouvert ») ;
 - un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France, y compris aux Etats-Unis selon la Règle 144A du *US Securities Act* de 1933 (le « Placement Global »).
- Une offre concomitante portant sur un maximum de 8.913.739 actions nouvelles offertes sera effectuée par augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Rexel en France et hors de France (« l'Offre Réservee aux Salariés »).

Conditions de l'offre

L'Offre porte sur un nombre maximum de (1) 61.162.080 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et (2) 933.582 actions cédées par Rexdir II S.A.S., véhicule détenu par certains dirigeants du Groupe.

Par ailleurs, Ray Investment S.à r.l., en fonction de l'importance de la demande et en accord avec la Société et les Teneurs de Livre Associés, pourra céder un nombre supplémentaire maximum de 9.314.349 actions en cas d'usage en totalité de la faculté d'extension.

Enfin, Ray Investment S.à r.l. consentira aux Teneurs de Livre Associés, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, une option permettant d'acquérir un nombre d'actions supplémentaires pouvant représenter jusqu'à 15% de l'Offre, soit un maximum de 10.711.502 actions supplémentaires existantes, dans le seul but de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

L'Offre pourrait représenter jusqu'à environ 32,2 % du capital et des droits de vote de Rexel (après augmentation de capital, exercice de la faculté d'extension et de l'option de sur-allocation et hors Offre Réservee aux Salariés).

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre sont proposées à un prix compris entre 16,35 euros et 19,00 euros par action.

Par ailleurs, Rexel pourra émettre un nombre maximum de 8.913.739 actions nouvelles dans le cadre de l'Offre Réservee aux Salariés et d'une augmentation de capital réservée à BNP Paribas Arbitrage SNC agissant en qualité de banque structurante de l'Offre Réservee aux Salariés.

La fourchette de prix indicative applicable à l'offre réservée aux salariés est comprise entre 13,08 euros et 15,20 euros.

Calendrier indicatif de l'Offre

La période de réservation relative à l'Offre à Prix Ouvert débutera le 21 mars 2007 et devrait se clôturer le 31 mars 2007 à 17 heures (heure de Paris) pour les

réservations déposées aux guichets et 23 heures 59 (heure de Paris) pour les réservations passées par Internet.

L'Offre à Prix Ouvert débutera le 2 avril 2007 et devrait se clôturer le 3 avril 2007 à 17 heures (heure de Paris).

Le Placement Global débutera le 21 mars 2007 et devrait se clôturer le 3 avril 2007 à 20 heures (heure de Paris) (sauf clôture anticipée).

Le prix devrait être fixé le 4 avril 2007. Les négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment A) devraient débuter le 5 avril 2007. Le règlement-livraison devrait intervenir le 11 avril 2007.

Raisons de l'Offre

L'Offre et l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ont pour objectif de permettre à Rexel de procéder au refinancement d'une partie de l'endettement du Groupe, de poursuivre son développement en lui donnant accès à de nouveaux moyens de financement, afin notamment de poursuivre ses objectifs de croissance organique et de croissance externe, et, plus généralement, de mettre en oeuvre sa stratégie.

Intermédiaires financiers

BNP Paribas, CALYON, J.P. Morgan Securities Ltd., Lehman Brothers International (Europe) et Merrill Lynch International interviennent en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

Informations publiques

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2007 sous le numéro 07-093, composé du document de base enregistré le 21 février 2007 sous le numéro I.07-011 et d'une note d'opération (qui inclut le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais au siège social de Rexel (189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris) et auprès des établissements financiers introducteurs. Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de Rexel (www.rexel.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du prospectus relatif à l'Offre Réservée aux Salariés visé par l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2007 sous le numéro 07-094, composé du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 21 février 2007 sous le numéro I.07-011 et d'une note d'opération (qui inclut le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais au siège social de Rexel (189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris). Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de Rexel (www.rexel.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Une notice légale sera publiée dans le Bulletin des annonces légales obligatoires le 23 mars 2007.

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à prendre connaissance des risques décrits dans le chapitre 4 du document de base de Rexel et dans le paragraphe 2 de la note d'opération. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu que d'autres risques, non-identifiés ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du document de base et de la note d'opération, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats, peuvent exister.

A propos de Rexel

Rexel est le numéro 1 mondial de la distribution de matériel électrique, servant trois marchés finaux : l'industrie, le bâtiment résidentiel et le bâtiment tertiaire. Le Groupe est présent dans 27 pays, à travers un réseau de plus de 1900 agences et emploie 25 300 collaborateurs. Rexel a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 9,3 milliards d'euros. Rexel est détenue depuis mars 2005 par des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., par Ray France Investment S.A.S. (filiale à 95,01 % d'Eurazeo S.A.), par des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec et Citigroup Venture Capital Equity Partners L.P. (un fonds d'investissement géré par Citigroup Venture Capital).

Presse:

Laetitia OLIVIER, Rexel

Tel: +33 1 42 85 59 89

Email: lolivier@rexel.com

Thomas KAMM, Brunswick Group

Tel: +33 1 53 96 83 92

Email: tkamm@brunswickgroup.com

Analystes Financiers/ Investisseurs:

Frédéric de CASTRO

Tel: +33 1 42 85 76 12

Email: fdecastro@rexel.com

Website: <http://www.rexel.com>

Aucune copie du présent communiqué de presse ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Au Royaume-Uni, ce document n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont a) des personnes autorisées qui sont des « investment professionals » ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens du Financial Services and Markets Act 2000 (FSMA) et de l'Article 19 du Financial Services and Markets Act (Financial Promotions) Order 2005 (l'« Ordre ») ou b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Rexel n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et Rexel, n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Pendant une période de 30 jours suivant la date de divulgation au public du prix de l'Offre (soit selon le calendrier prévisionnel jusqu'au 3 mai 2007 inclus), CALYON, agissant en qualité d'agent de stabilisation pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la directive 2003/06/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Conformément à l'article 10-1 du règlement (CE) 2273/03 du 22 décembre 2003, les opérations de stabilisation ne pourront être effectuées à un prix supérieur au prix de l'Offre. Ces interventions seront susceptibles d'affecter le cours des actions et pourront aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement. Même si des opérations de stabilisation étaient réalisées, CALYON pourrait, à tout moment, décider d'interrompre de telles opérations. L'information des autorités de marché compétentes et du public sera assurée conformément à l'article 9 du règlement précité. Conformément aux dispositions de l'article 11 b) du règlement précité, CALYON, agissant pour le compte des établissements garants de l'Offre, pourra, le cas échéant, effectuer des sur-allocations dans le cadre de l'Offre à hauteur du nombre d'actions couvertes par l'option de sur-allocation, majoré, le cas échéant, de 5% de l'Offre (hors exercice de l'option de sur-allocation mais, le cas échéant, après usage de la faculté d'extension).

Ce document contient des informations prévisionnelles relatives à l'activité, la performance, la stratégie et les résultats du Groupe Rexel. Ces informations prévisionnelles impliquent des risques connus ou inconnus, ainsi que d'autres facteurs ou incertitudes qui peuvent affecter les résultats, les réalisations ou la performance du Groupe Rexel de manière à les rendre substantiellement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prévisionnelles.

RESUME DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

*Dans le présent résumé, le terme « **Société** » désigne la société Rexel seule. Le terme « **Groupe** » désigne la Société et l'ensemble de ses filiales et participations, consolidées ou non.*

A INFORMATIONS CONCERNANT LE GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

Le Groupe est présent dans 27 pays et estime être le premier distributeur mondial de matériel électrique basse tension et courants faibles en chiffre d'affaires pro forma 2006 (10.665 millions d'euros) et nombre d'agences (plus de 1.900).

Le Groupe distribue une offre étendue de solutions techniques et de services visant à répondre à l'ensemble des besoins des installateurs de matériel électrique ainsi qu'à ceux des clients directs industriels et commerciaux. Cette offre est valorisée en associant aux produits des prestations de services, notamment logistiques, d'assistance technique et de formation. De plus, l'acquisition de GE Supply a apporté une offre de produits et de services dans la distribution de pièces et d'équipements industriels, représentant un chiffre d'affaires pro forma 2006 d'environ 300 millions d'euros.

B ELEMENTS CLES DE L'OFFRE ET CALENDRIER PREVISIONNEL

Eléments clés de l'Offre

Division du nominal

Division par 2 de la valeur nominale des actions de la Société, qui s'établira à 5 euros à la date d'admission (soit selon le calendrier indicatif, le 4 avril 2007) et multiplication par 2 du nombre d'actions de la Société (la « **Division du Nominal** »).

Opérations de restructuration

La Société envisage d'absorber les sociétés Rexdir S.A.S. et Rexop S.A.S. à la date d'admission (soit selon le calendrier indicatif, le 4 avril 2007) dans les conditions décrites à la section 4 de la note d'opération.

Rexop S.A.S. est détenue par certains cadres du Groupe. A la date du Prospectus, Rexop S.A.S. détient 262.001 actions de la Société (avant Division du Nominal).

Rexdir S.A.S. est détenue par certains dirigeants du Groupe (les « **Actionnaires Rexdir** »). A la date du Prospectus, Rexdir S.A.S. détient 304.404 actions à bons de souscription d'actions de la Société (les « **ABSA** »), auxquelles sont attachés 6.088.080 bons de souscription d'actions de la Société (les « **BSA** ») (soit 20 BSA par ABSA) (avant Division du Nominal).

Nature, nombre et valeur nominale des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts

Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris est demandée incluent :

- l'ensemble des actions existantes composant le capital de la Société à la date d'admission (les « **Actions Existantes** »), d'une valeur nominale de 5 euros chacune (après la Division du Nominal), y compris les actions qui seront émises dans le cadre des opérations de restructuration visées ci-dessus ainsi que les actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital réservée à Ray Investment S.à r.l. (les « **Actions Nouvelles Réservées** ») ;

- les actions nouvelles à émettre au titre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne d'un montant de 1.000 millions d'euros (prime d'émission incluse) (les « **Actions Nouvelles** ») (soit, à titre illustratif, un nombre maximum de 61.162.080 actions calculé sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) ; et
- un nombre maximum de 8.913.739 actions nouvelles à émettre au titre d'une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés et de l'augmentation de capital réservée à BNP Paribas Arbitrage SNC (décrites dans une note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF n° 07-094 en date du 20 mars 2007) (les « **Actions Nouvelles Réservées aux Salariés** »).

Les actions faisant l'objet de l'Offre (telle que définie ci-après) sont :

- un nombre maximum de 61.162.080 Actions Nouvelles ; et
- un maximum de 933.582 Actions Existantes cédées par les Actionnaires Cédants pouvant être portées à un maximum de 10.247.931 Actions Existantes en cas d'usage en totalité de la Faculté d'Extension (les « **Actions Cédées** ») et pouvant être augmentées d'un maximum de 10.711.502 Actions Existantes supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation (les « **Actions Cédées Supplémentaires** »).

Les Actions Nouvelles et les Actions Cédées sont désignées comme les « **Actions Offertes** ».

Faculté d'Extension

Maximum de 9.314.349 Actions Cédées (la « **Faculté d'Extension** »).

Exercable par Ray Investment S.à r.l. le 4 avril 2007.

Option de Sur-allocation

Maximum de 10.711.502 Actions Cédées Supplémentaires (l'« **Option de Sur-allocation** »).

Exercable par les Teneurs de Livre Associés, en tout ou partie, en une seule fois, jusqu'au 3 mai 2007.

Actionnaires Cédants

Actionnaires Cédants	Actions cédées dans l'Offre ⁽¹⁾		
	Nombre initial	Faculté d'Extension	Option de Sur-allocation
Ray Investment S.à.r.l	n/a	8.610.560	9.902.144
Rexdir II	826.648	n/a	n/a
TOTAL	826.648	8.610.560	9.902.144

(1) Sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 17,675 euros).

Les Actions Existantes cédées par Rexdir II ont pour objet de financer l'exercice des BSA et les frais associés. Les Actions Cédées par Ray Investment S.à r.l. dans le cadre de la Faculté d'Extension ont pour objectif de permettre de faire face aux éventuelles sur-souscriptions et de favoriser la liquidité des actions de la Société à la suite de la réalisation de l'Offre ainsi que, dans le cadre de l'Option de Sur-allocation, de couvrir d'éventuelles sur-allocations et de faciliter les éventuelles opérations de stabilisation.

Fourchette indicative de prix

Entre 16,35 euros et 19,00 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »).

Date de jouissance

1^{er} janvier 2007.

Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles

1.000 millions d'euros.

**Produit brut de la cession des Actions
Cédées et des Actions Cédées
Supplémentaires**

14,6 millions d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (17,675 euros) hors Faculté d'Extension et Option de Sur-allocation, et 341,8 millions d'euros en cas d'usage en totalité de la Faculté d'Extension et d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation.

But de l'émission

L'Offre et l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ont pour objectif de permettre à la Société de procéder au refinancement d'une partie de l'endettement du Groupe, de poursuivre son développement en lui donnant accès à de nouveaux moyens de financement, afin notamment de poursuivre ses objectifs de croissance organique et de croissance externe, et, plus généralement, de mettre en oeuvre sa stratégie, telle que décrite au paragraphe 6.3 du document de base.

Garantie de l'Offre

L'Offre fera l'objet d'une garantie de placement par un groupe d'établissements financiers (les « **Etablissements Garants** ») qui, agissant non solidairement, s'engageront chacun à concurrence d'un nombre maximum d'Actions Offertes, à faire souscrire ou acheter, ou le cas échéant à souscrire ou acheter eux-mêmes, les Actions Offertes au Prix de l'Offre à la date de règlement-livraison.

Ce contrat de garantie pourra être résilié par les Etablissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances.

Stabilisation

Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris pourront être réalisées pendant une période de 30 jours commençant à la date de divulgation au public du Prix de l'Offre. L'agent de la stabilisation est CALYON.

Engagement de conservation

Période expirant 180 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour la Société, sous réserve de certaines exceptions.

Période expirant 180 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour Ray Investment S.à r.l., sous réserve de certaines exceptions.

Période expirant 360 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour les Actionnaires Rexdir, sous réserve de certaines exceptions.

Aux termes d'un accord de liquidité qui sera conclu entre Ray Investment S.à r.l., des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., Ray France Investment S.A.S. (elle-même filiale à 95,01 % d'Eurazeo S.A.), des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec ainsi que Citigroup Venture Capital Equity Partners L.P., les parties se sont notamment engagées, sous réserve de certaines exceptions, à ne pas céder les actions de la Société qu'elles détiendront pendant une période prenant fin le 31 décembre 2007.

**Eléments d'appréciation de la
fourchette de prix**

Les méthodes d'évaluation suivantes sont susceptibles d'être retenues dans le cadre de l'analyse des éléments d'appréciation du Prix de l'Offre :

- la méthode dite « des comparables boursiers » qui vise à comparer la Société à des sociétés cotées de son secteur présentant des modèles d'activités proches,
- la méthode dite des flux de trésorerie actualisés qui permet de valoriser la Société sur la base de ses flux de trésorerie futurs.

Cette information sur les méthodes est donnée à titre strictement indicatif et ne préjuge en aucun cas du Prix de l'Offre.

Calendrier indicatif

20 mars 2007	Visa de l'AMF sur le Prospectus
21 mars 2007	Communiqué annonçant l'opération Publication de l'avis Euronext d'ouverture de l'OPO Ouverture du Placement Global et de la période de réservation de l'OPO
22 mars 2007	Ouverture de l'Offre Réservée aux Salariés
23 mars 2007	Notice légale publiée au BALO
31 mars 2007	Clôture de la période de réservation de l'OPO
2 avril 2007	Ouverture de l'OPO
3 avril 2007	Clôture de l'OPO et de l'Offre Réservée aux Salariés Clôture du Placement Global (sauf clôture anticipée)
4 avril 2007	Fixation du Prix de l'Offre et du prix de l'Offre Réservée aux Salariés Exercice éventuel de la Faculté d'Extension Exercice des BSA Réalisation de la fusion-absorption de Rexdir et de Rexop par la Société Division du Nominal Emission des Actions Nouvelles Réservées Signature du contrat de garantie Publication de l'avis Euronext de résultat de l'OPO Communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Offertes, le Prix de l'Offre et le prix de l'Offre Réservée aux Salariés Première cotation des actions de la Société Début de la période de stabilisation éventuelle
5 avril 2007	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (le cas échéant sous forme de promesses)
11 avril 2007	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
Au plus tôt le 19 avril 2007	Règlement-livraison de l'Offre Réservée aux Salariés
3 mai 2007	Date limite d'exercice de l'Option de Sur-allocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

C MODALITES DE L'OFFRE

Structure de l'Offre

Diffusion des Actions Offertes dans le public dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **OPO** »),
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant :
 - un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays, y compris aux Etats-Unis d'Amérique en vertu de la règle 144A du *US Securities Act* de 1933.

Un minimum de 10 % du nombre d'Actions Offertes (avant exercice de l'Option de Sur-allocation), sera offert dans le cadre de l'OPO. Le nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté ou diminué conformément aux indications mentionnées dans le paragraphe 5.1.1 de la note d'opération.

D DONNEES FINANCIERES SELECTIONNEES CONSOLIDEES

Cette section contient des informations relatives à l'EBITA, à l'impact non récurrent des fluctuations du prix du cuivre sur l'EBITA, à l'« Estimation d'EBITA Pro Forma Ajusté 2006 » et au cash flow libre avant intérêts financiers nets et impôts sur les bénéfices versés. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces éléments ne sont pas des agrégats comptables normés et sont définis au paragraphe 3.1 du document de base.

Principaux chiffres clés du compte de résultat consolidé de la Société

	Pro forma		Publié	
	2006	2005	2006	2005 ⁽¹⁾
	<i>(millions d'euros)</i>			
Chiffre d'affaires	10.665,5	9.500,0	9.298,9	5.999,3
Marge brute	2.619,9	2.278,7	2.345,6	1.514,9
EBITA	636,7	441,2	573,6	320,8
Résultat opérationnel	593,2	433,8	523,7	311,7
Résultat net	218,4	169,4	188,9	138,4
Résultat net part du Groupe	218,4	169,4	188,9	138,4

(1) Incluant l'acquisition de Rexel Distribution à compter du 16 mars 2005.

Le tableau ci-dessous présente l'EBITA ainsi qu'une réconciliation de l'EBITA avec le résultat opérationnel :

	Publié	
	2006	2005 ⁽¹⁾
	<i>(millions d'euros)</i>	
Résultat opérationnel	523,7	311,7
(-) Autres produits	9,0	4,4
(-) Autres charges	(58,9)	(13,5)
= EBITA	<u>573,6</u>	<u>320,8</u>

(1) Incluant l'acquisition de Rexel Distribution à compter du 16 mars 2005

Le tableau ci-dessous présente l'EBITA pro forma et l'Estimation d'EBITA Pro Forma Ajusté 2006 ainsi qu'une réconciliation de l'EBITA pro forma et de l'Estimation d'EBITA Pro Forma Ajusté 2006 avec le résultat opérationnel :

	Pro forma	
	2006	2005
	<i>(millions d'euros)</i>	
Résultat opérationnel	593,2	433,8
(-) Autres produits	16,0	5,6
(-) Autres charges	(59,5)	(13,0)
= EBITA	<u>636,7</u>	<u>441,2</u>
(-) Impact non récurrent des fluctuations du prix du cuivre sur l'exercice 2006 —		
Estimation	57,0	—
Estimation d'EBITA Pro Forma Ajusté 2006	<u>579,7</u>	<u>—</u>

Principaux chiffres clés du bilan consolidé de la Société

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	(millions d'euros)	
Actifs non courants	3.694,5	3.316,8
Besoin en fonds de roulement	1.560,3	1.035,0
Capitaux propres	988,6	842,2
Dette nette	3.901,0	3.188,1
- Prêts d'actionnaire	1.039,9	997,2
- Dette nette hors prêts d'actionnaire	2.861,1	2.190,9
Autres passifs non courants	365,2	321,5

Principaux chiffres clés du tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société

	Pro forma 2006	Publié	
		2006	2005 ⁽¹⁾
	(millions d'euros)		
Résultat opérationnel	593,2	523,7	311,7
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(84,9)	(115,7)	95,0
Trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôts et intérêts	657,3	533,2	432,2
Investissements opérationnels nets	(60,7)	(45,4)	(44,5)
Cash flow libre avant intérêts financiers nets et impôts sur les bénéfices versés	596,6	487,8	387,7

(1) Incluant l'acquisition de Rexel Distribution à compter du 16 mars 2005.

E CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT

Déclaration sur le fonds de roulement net consolidé

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant (c'est-à-dire qu'il a accès à des ressources de trésorerie et de liquidité suffisantes) au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le Prospectus.

Capitaux propres et endettement consolidés

Conformément aux recommandations du CESR de février 2005 (CESR/05-054b, paragraphe 127), le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2006 conformément au référentiel IFRS et corrigée des opérations de restructuration et de refinancement décrites dans le document de base et la note d'opération ainsi que des opérations liées à l'introduction en bourse :

	31 décembre 2006 ⁽¹⁾	31 décembre 2006 corrigé des opérations de restructuration, de refinancement et d'introduction en bourse ⁽²⁾
	(millions d'euros)	
1. Capitaux propres et endettement		
Total de la dette courante	626,7	67,0
Total de la dette non courante (hors partie courante des dettes long terme)	3.747,4	2.348,5
Capitaux propres part du groupe	983,0	3.016,8
Total	5.357,1	5.432,2
2. Analyse de l'endettement net		
Liquidités	(473,1)	(473,1)
Dettes financières courantes à court terme	626,7	67,0
Endettement financier net à court terme	153,6	(406,1)
Endettement financier à moyen et long terme	3.747,4	2.348,5
Endettement financier net	3.901,0	1.942,4

(1) Sur la base des données auditées issues des comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2006.

(2) Les éléments communiqués correspondent à des données non auditées déterminées sur la base des capitaux propres et de l'endettement net au 31 décembre 2006 issus des comptes consolidés de la Société corrigés des opérations liées à l'introduction en bourse ainsi que des opérations de restructuration et de refinancement décrites aux paragraphes 18.5.2 ainsi que 10.2.1 à 10.2.4 du Document de Base.

	Capitaux propres consolidés part du Groupe ⁽¹⁾	Endettement financier net consolidé
Au 31 décembre 2006 ⁽²⁾	983,0	3.901,0
Produit de l'émission des actions nouvelles provenant de l'exercice des BSA ⁽³⁾	14,6	(14,6)
Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles ⁽³⁾	1.000,0	(1.000,0)
Capitalisation des prêts d'actionnaire ⁽²⁾	1.039,9	(1.039,9)
Produit de l'émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés ⁽³⁾⁽⁴⁾	122,4	(122,4)
Estimation des frais liés à l'introduction en bourse ⁽³⁾	(33,4)	50,9
Remboursement des Obligations Senior Subordonnées ⁽³⁾	(59,1)	90,2
Refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005	(50,6)	77,2
Total⁽³⁾	<u>3.016,8</u>	<u>1.942,4</u>

(1) Absence d'impact sur les capitaux propres et l'endettement de la fusion-absorption de Rexdir S.A.S. et Rexop S.A.S. par la Société.

(2) Données auditées.

(3) Données non auditées.

(4) Produit calculé sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre diminuée d'une décote moyenne pondérée calculée en fonction de la répartition géographique et des différentes formules proposées dans le cadre de l'Offre Réservée aux Salariés.

	Au 31 décembre 2006 ⁽²⁾	Au 31 décembre 2006 corrigé des opérations de restructuration, de refinancement et d'introduction en bourse ⁽³⁾
	(millions d'euros)	
Prêts d'actionnaire	1.039,9	0,0
Contrat de Crédit Senior 2005	1.604,4	0,0
Contrat de Crédit Senior 2007	—	1.235,8
Obligations Senior Subordonnées ⁽¹⁾	617,5	—
Programmes de cession de créances commerciales	1.007,5	1.007,5
Autres dettes et trésorerie	(368,3)	(300,9)
Endettement net	<u>3.901,0</u>	<u>1.942,4</u>

(1) Dont 17,5 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

(2) Données auditées.

(3) Données non auditées.

Les informations contenues au paragraphe 18.5.2.1 du document de base restent pertinentes à la date du Prospectus, compte tenu notamment du fait que la taille de l'augmentation de capital par appel public à l'épargne correspond à l'hypothèse retenue pour la présentation de ces opérations de refinancement. Il est toutefois précisé que les hypothèses retenues audit paragraphe 18.5.2.1 n'incluent pas l'impact du produit brut de l'Offre Réservée aux Salariés ainsi que les frais liés à l'introduction en bourse.

Eléments non intégrés dans le tableau des capitaux propres et d'endettement

A l'exception de ce qui est décrit dans le Prospectus, les capitaux propres et l'endettement net n'ont pas connu de changement significatif concernant tout ou partie de leur composition depuis le 31 décembre 2006.

F EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE ET PERSPECTIVES

L'examen du résultat et de la situation financière de la Société figure aux Chapitres 9 et 12 du document de base. Les tendances d'activité, objectifs et prévisions du Groupe sont décrites aux Chapitres 12 et 13 du document de base.

G RESUME DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits au Chapitre 4 du document de base et au Chapitre 2 de la note d'opération avant de prendre leur décision d'investissement. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur :

- les risques liés à l'environnement économique général : l'activité du Groupe est sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales, notamment à celle de l'investissement industriel, de la construction, de la rénovation et de la maintenance des bâtiments résidentiels et tertiaires ;

- les risques liés à l'évolution du prix de certaines matières premières, notamment du cuivre qui représente environ 60 % de la composition des câbles, les câbles ayant représenté environ 20 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2006 ;
- les risques liés à l'intégration et aux synergies attendues des acquisitions.

Ces risques, l'un de ces risques ou encore d'autres risques actuellement non identifiés par la Société ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

H ADMINISTRATEURS, MEMBRES DE LA DIRECTION, SALARIES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Directoire

A l'issue de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, le Directoire de la Société sera composé de Jean-Charles Pauze (Président), Nicolas Lwoff, Pascal Martin et Jean-Dominique Perret.

Conseil de surveillance

A l'issue de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sous réserve de la nomination de Monsieur François David et de Monsieur Fritz Fröhlich, le Conseil de surveillance de la Société sera composé de Roberto Quarta (Président), Patrick Sayer (Vice-Président), Xavier Marin, Luis Marini-Portugal, Djamel Moussaoui, David Novak, Guido Padovano, Joseph L. Rice III ainsi que, en qualité de membres indépendants, François David et Fritz Fröhlich.

La Société entend par ailleurs procéder à la nomination d'un troisième membre indépendant du Conseil de surveillance au plus tard à l'occasion de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra postérieurement à la réalisation de l'Offre.

Salariés

25.339 personnes au 31 décembre 2006 en incluant les opérations de croissance externe et 21.304 personnes à périmètre constant.

Contrôleurs légaux des comptes de Rexel

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Messieurs Jean Bouquot et Pierre Bourgeois

KPMG Audit

Représenté par Monsieur Hervé Chopin

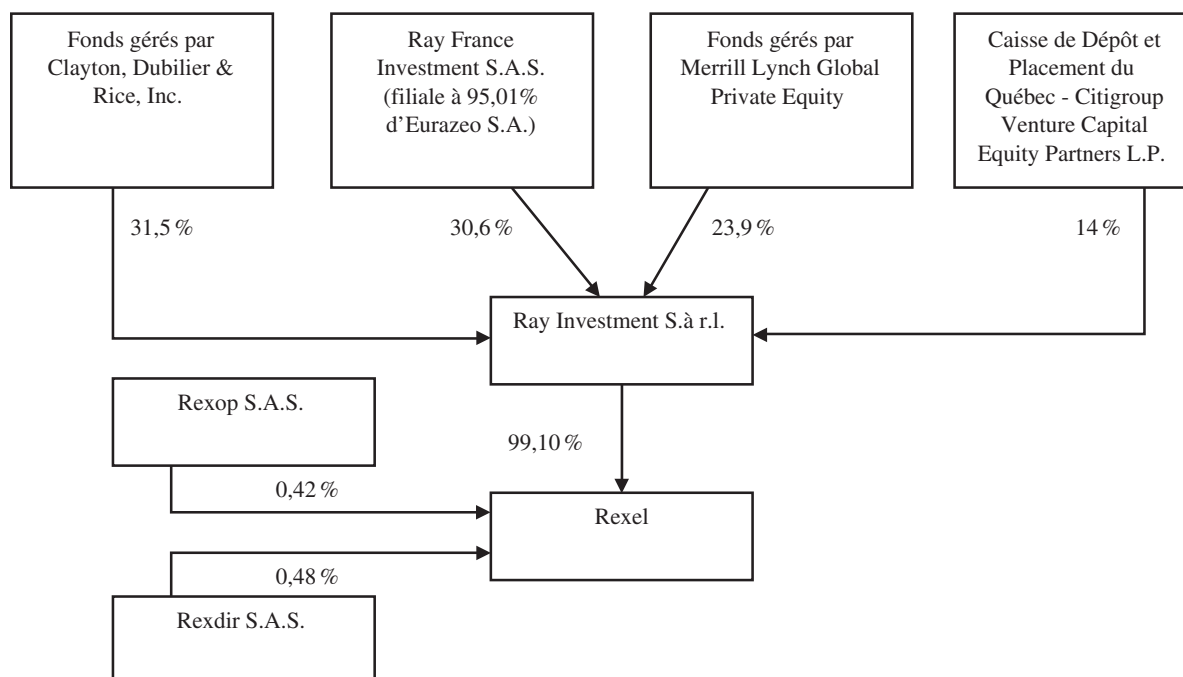
Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Gabriel Galet

S.C.P. de Commissaires aux comptes
Jean-Claude André et Autres

I PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Principaux actionnaires à la date du Prospectus



Montant et répartition du capital et des droits de vote à la date du Prospectus

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions et de droits de vote</u>	<u>Pourcentage du capital social et des droits de vote</u>
Ray Investment S.à r.l	62.479.369	99,10 %
Rexdir S.A.S	304.404	0,48 %
Rexop S.A.S	262.001	0,42 %
TOTAL	<u>63.045.774</u>	<u>100 %</u>

Opérations avec des apparentés

Les opérations avec les apparentés sont décrites au Chapitre 19 du document de base.

J RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Capital social

A la date du Prospectus, le capital social de la Société est de 630.457.740 euros, divisé en 63.045.774 actions de 10 euros de valeur nominale chacune.

Forme sociale

Société anonyme de droit français régie par ses statuts et le Livre II du Code de commerce.

Documents accessibles au public

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société devant être mis à la disposition des actionnaires peut être consulté au siège social.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social. Le Prospectus peut être consulté sur le site Internet de Rexel et sur le site Internet de l'AMF.

Contact investisseurs

Monsieur Frédéric de Castro
Projets spéciaux et Communication financière
Adresse : 189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris
Téléphone : +33 (0)1 42 85 85 00
Télécopie : +33 (0)1 42 85 92 04